



**MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
POLE SCOLAIRE**

☎ 04 92 50 57 60 – Régine JAUSSAUD-POSTAIRE.

Courriel : pole.scolaire@mairie-saint-bonnet.net

INSCRIPTION DES ENFANTS A L'ÉCOLE ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

La Mairie de SAINT-BONNET-en-CHAMPSAUR, informe **les parents ou responsables des enfants** devant fréquenter, pour **l'année scolaire 2022/2023**, la **classe de petite section maternelle**, ou un autre cours (pour une première inscription), qu'ils doivent **se présenter en Mairie – service du Pôle Scolaire**, entre le **18 mai 2022** et le **18 juin 2022**, les **lundis et mercredi après-midi, de 13H45 à 16H15**, les **mardis et vendredis matin de 8H30 à 11H45**, et les **mardis et jeudis après-midi de 14H15 à 16H15**, à l'exception des 27 mai et 13 juin. Le document d'inscription peut être téléchargé sur le site internet de la Mairie (www.mairie-saint-bonnet.net).

Les documents à fournir sont :

Pour la petite section maternelle :

- Le livret de famille ;
- Le Carnet de santé (pages relatives aux vaccinations) ;
- Un justificatif de domicile ;
- Une photographie d'identité récente de l'enfant ;
- Un certificat d'aptitude à la vie scolaire, stipulant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires.

Pour toute autre classe :

- Le livret de famille ;
- Le Carnet de santé (pages relatives aux vaccinations) ;
- Un justificatif de domicile ;
- Une photographie d'identité récente de l'enfant ;
- Le certificat de radiation de l'école initiale.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT
AVEC LE POLE SCOLAIRE, EN MAIRIE, AU 04 92 50 57 60
(Selon les jours et horaires stipulés ci-dessus).**